

CIBLE

Révolte

Les émeutes de Vaulx-en-Velin ont achevé de détruire le mythe d'une société consensuelle d'où la violence sociale serait bannie. Nous voici devant une révolte, latente depuis des années, et qui explose parce que la situation est devenue intolérable. D'abord la mort d'un jeune homme imputée, à tort ou à raison, à une police dont les méthodes et les réflexes ont mauvaise réputation. Puis la guérilla contre ceux qui symbolisent la violence de l'Etat.

Mais chacun sait que la police et la justice ne sont pas seules en cause. Il y a une détresse urbaine, matérielle, morale et politique qui est née de l'anti-urbanisme des années soixante, des mécanismes et des pratiques de ségrégation, de l'incompétence d'administrations qui s'auto-paralysent. Autant de limites aux efforts qui ont été entrepris. Et chacun sait qu'il faut dans notre pays une politique de la ville, une politique d'intégration - une politique qui ne se réduise pas à la simple gestion... Chacun sait, mais qui aura l'audace, ou simplement l'intelligence, de faire ?

RES PUBLICA

Le pouvoir et l'opinion



Cresson

Une politique industrielle ?

(p. 3)

Todd

L'invention de l'Europe

(p. 6-7)

M 2242 - 544 - 14,00 F



Supprimer les départements ?

Cet acte courageux ne lui vaudra sans doute que des ennemis; mais est-ce possible et même souhaitable ? Le député RPR de Haute-Savoie, outre qu'il évoque la surreprésentation des zones rurales, juge que le département est « un cadre territorial désuet, inadapté sur les plans technique, financier, géographique et administratif ». En quelques mots, il jette aux orties l'œuvre de la Constituante, sanctionnée par les lettres patentes royales du 4 mars 1790.

« Le Royaume est divisé en autant de divisions différentes qu'il y a de diverses espèces de régimes et de pouvoirs : en diocèses... en gouvernements... en généralités... en bailliages » (1). Tout au long du 18^{ème} siècle, nombre de penseurs et d'administrateurs « ... expriment l'idée qu'une nouvelle division du royaume était nécessaire. Ainsi Fénelon, Mirabeau, Diderot, d'Argenson, Le Trosne, Necker, Turgot, Condorcet. L'accord se fait sur le principe d'établir des divisions plus petites que celles qui existent... Mais les raisons qui déterminent ce choix sont diverses... Certains auteurs préconisent la division pour opérer une déconcentration bénéfique à

Lors du débat sur le projet de loi relatif au renouvellement des conseils généraux et régionaux, Pierre Mazeaud a tout simplement proposé la suppression des départements. Idée séduisante bien que...

l'exercice du pouvoir central... L'ambivalence de cette pensée politique, tout à la fois centralisatrice et décentralisatrice est fondamentale. C'est elle qui détermine l'identification d'une taille idéale des circonscriptions territoriales » (2). Elle demeure aujourd'hui.

Si le travail de la Constituante a été si rapide c'est que, contrairement à une idée reçue, il ne s'appuyait pas sur des bases arbitraires mais sur une réflexion antérieure. On peut certes lui reprocher un esprit de système effectif. C'est pour cela que certains départements sont, aujourd'hui encore, artificiels : l'Aisne, par exemple, où Château-Thierry la champenoise tourne le dos à la Thié-

rache qui est picarde. Mais combien de fois, derrière des noms issus trop exclusivement de la géographie on retrouve des « pays » de l'ancienne France : Lot (Quercy), Dordogne (Périgord), Nièvre (Nivernais), Aveyron (Rouergue), Pyrénées Orientales (Roussillon) qui ont conservé une certaine unité culturelle ou économique qui reste une force dans le monde moderne...

M. Mazeaud a raison de souligner que la « superposition » de trois niveaux de collectivités territoriales - communes, départements, régions - est coûteuse. Mais les départements sont entrés dans les mœurs et les régions, qui se substituent

bien souvent à nos anciennes provinces, indispensables. On peut seulement regretter que certaines d'entre elles soient, là encore, artificielles (Pays-de-Loire, Rhône-Alpes dans une certaine mesure) et que les législateurs, de gauche ou de droite, soient timorés et conservateurs au point de n'avoir pratiquement pas fait évoluer le découpage adopté par les constituants : nous ne citerons ici que les Pyrénées-Atlantiques, qui devraient donner naissance au Pays-Basque et au Béarn, ou le Nord surpeuplé qui est constitué des Flandres et du Hainaut français.

La proposition de M. Mazeaud mérite en tout cas un débat approfondi, car si réorganisation du territoire national il devait y avoir, c'est maintenant (reconstitution de l'Allemagne et des pays d'Europe de l'Est, montée en puissance des régions espagnoles ou italiennes...) qu'il faudrait s'y consacrer.

Alain SOLARI

Intrigué par la N.A.R. ?

Interrogez-nous sur notre service minitel

36 15 AGIR*NAR

(1) Voir *Provinces, départements, régions* de Jean-Louis Masson, Editions Fernand Lanore.

(2) Marie-Vic Ozouf-Marignier, *La formation des départements*, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1988, prix franco : 196 F.

royaliste 

SOMMAIRE: p. 2 : Supprimer les départements ? - p. 3 : La cohérence introuvable - p. 4 : Le jeu français - p. 5 : La théorie des deux mondes - 6-7 : L'invention de l'Europe - p. 8 : Excès de pouvoir - Etrange archipel - p. 9 : Nécessité du dialogue judéo-chrétien - p. 10 : Le tsarévitch enfant martyr - p. 11 : Action royaliste - p. 12 : Editorial : Défense et illustration du politique

REDACTION-ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
(1) 42.97.42.57
Dir. de la publication: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (90 F), 6 mois (165 F), un an (240 F), de soutien (400F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: Prénom:

Adresse:

Profession: Date de naissance

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Industrie

La cohérence introuvable

La démission d'Edith Cresson aura permis de relancer le débat sur la nécessaire politique industrielle. Hélas ! la forme polémique que lui ont donnée les commentateurs et l'aspect éphémère qui caractérise le débat médiatique font qu'il n'en est déjà plus question.

Pourtant, comme l'a affirmé à plusieurs reprises Edith Cresson, au lendemain de son départ (1) « Je suis fortement convaincue que la puissance économique d'un pays conditionne son influence dans le monde et que la puissance économique repose sur l'industrie ». Encore faut-il, poursuivait-elle en substance, mener une politique industrielle cohérente et, pour ce faire, que le gouvernement en ait la volonté et que les méthodes mises en œuvre soient opérantes. La politique industrielle ne faisant pas partie des préoccupations premières du gouvernement Rocard, il ne lui restait plus qu'à en partir.

Il faut reconnaître que la politique industrielle actuelle brille, sinon par son absence, du moins par son inefficacité. Heureusement que Roger Fauroux, ministre en charge de l'Industrie, est là pour rappeler de temps à autre qu'elle existe et qu'elle est fondée sur trois critères (2). Le gouvernement considère le dynamisme des grands groupes industriels, et leur capacité à nouer des alliances internationales, comme une priorité. Plusieurs remarques s'imposent concernant cette orientation. Tout d'abord, une politique industrielle doit être le résultat d'une volonté et non une acceptation passive de la situation existante. Ensuite les grands groupes ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'industrie française. Or, une politique industrielle doit être globale sous peine d'inefficacité. Enfin, si le marché interna-



■ Edith Cresson un « parler vrai » qui dérange.

tional doit être considéré comme un objectif, il ne peut être une priorité : pour pouvoir s'exporter, un produit doit s'être imposé sur le marché national.

Second critère, le soutien financier « massif » à la Recherche. Roger Fauroux cite, pour illustrer son propos, les crédits débloqués pour la recherche sur la télévision à

haute définition (TVHD). Dans ce domaine, la recherche seule, ne suffit pas à prendre la mesure du problème. En effet, l'histoire des industries de spectacles montre que ce sont les détenteurs de programmes qui finissent par imposer leur standard. A quoi bon, dès lors, tenter de créer un standard qui nous soit propre si nous ne possédons pas les programmes qui rendront possible sa diffusion à l'étranger ? Seule la politique industrielle peut permettre d'appréhender le phénomène dans sa globalité. On peut, par ailleurs, s'interroger sur le caractère « massif » du soutien financier ? Même si le budget de la Recherche est une priorité depuis trois ans, il n'en demeure pas moins victime de la compression des dépenses de l'Etat.

Troisième critère, le renforcement du tissu industriel à travers les PMI-PME. Quitte à décevoir M. Fauroux, constatons que les simples mesures financières prises début septembre ne peuvent être assimilées à des mesures de politique industrielle.

Certes, il n'est pas question de revenir à une politique industrielle sectorielle qui a montré ses limites ; certes les plans Calcul ou Machine-outil n'ont pas fait leurs preuves en leur temps. Mais il faut tirer la leçon de ces échecs. Ils sont dus à une absence de vue d'ensemble, à un refus quasi systématique de s'inscrire dans la durée. La comparaison avec la réussite des Japonais dans ces domaines et le constat des échecs de Mme Thatcher ne sont-ils pas assez éclairants à cet égard ?

Patrice LE ROUE

(1) cf. les interviews parus dans *Le Figaro* et *Libération* datés du 4 octobre.
(2) Conférence de presse tenue le 5 octobre suite aux déclarations de Mme Cresson.

Racisme

Dossier

La revue de la Ligue des Droits de l'Homme, « Hommes et Libertés » (1) vient de publier un remarquable dossier sur le racisme qui devrait figurer dans la documentation de tout citoyen soucieux de s'informer. Celui-ci y trouvera en effet des tableaux statistiques clairement présentés et commentés de manière précise sur le nombre des étrangers en France et en Europe, sur leur répartition par secteurs économiques, sur les mariages mixtes et sur l'évolution de la natalité, sur le nombre d'étrangers emprisonnés... De quoi dissiper bien des erreurs et réduire à néant de gros mensonges.

La partie rédactionnelle a été confiée à des chercheurs incontestés, qui livrent en de fortes études la substance de leurs travaux : le racisme dans l'histoire analysé par Madeleine Rebérioux (à qui nous remercions cependant de ne pas dire un mot des communautés juives accueillies dans la France d'Ancien régime après leur expulsion d'Espagne et du Portugal) ; la critique du concept de race dont Albert Jacquard montre l'inanité scientifique ; les réalités de l'immigration examinées sous l'angle de l'insécurité, du coût financier, du chômage et du niveau scolaire ; l'histoire et le droit de la nationalité, trop souvent méconnus, mais qui permettent d'éclairer la question du droit de vote des étrangers. Des textes juridiques complètent un dossier qui est à lire et à diffuser.

Y.L.

(1) *Hommes et libertés* - Revue de la Ligue des Droits de l'Homme - N° 58 - Dossier : « Vous avez dit racisme ? ». On peut le commander à notre service librairie. Prix franco 28 F.

Le jeu français

Cité

N° 24 - 35 F Revue de la Nouvelle Citoyenneté

IMMIGRATION



DOSSIER IMMIGRATION

- Editorial par Pierre-Paul Zalio
- Entretien avec Gérard Noiriel
- Immigration, nation, natalité par Jean-Claude Barreau
- L'immigration en perspective par Michel Hannoun
- De l'affaire du voile au voile de l'affaire par Pierre-Paul Zalio
- Entretien avec Harlem Désir
- L'exclusion comme nécessité tragique ? (Réflexions sur « La Force du Préjugé »

MAGAZINE

- Si Louis XV m'était conté par Marc Desaubliaux
- Voyage dans un festival « zulu » par Olivier Masclet
- Revue des revues : Mémoires d'Europe par B. La Richardais
- Revues reçues

BULLETIN DE COMMANDE OU D'ABONNEMENT

Nom/Prénom :

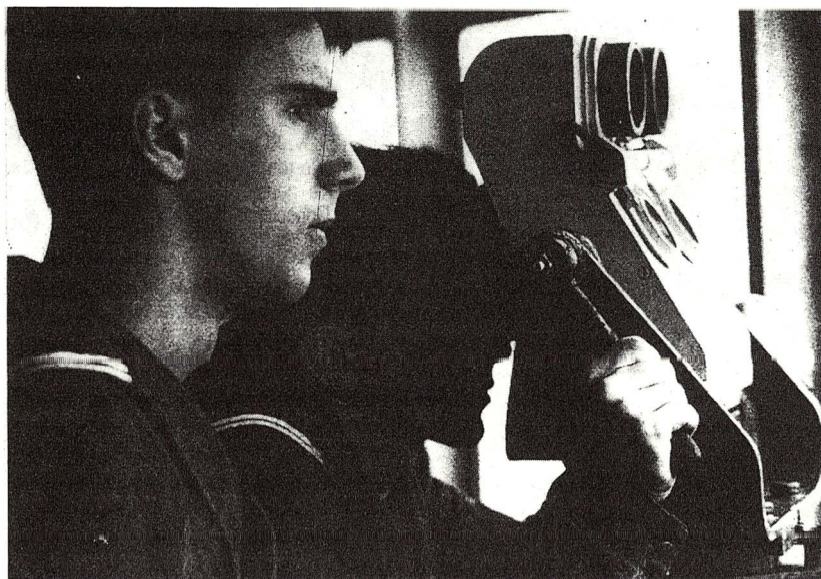
Adresse :

☐ commande le numéro 24 de "Cité" et verse 35 F.

☐ s'abonne à "Cité" pour un an (4 numéros) et verse 125 F.

Règlements à l'ordre de
"Cité"
CCP Paris 23 982 63 N

La raison de la présence française dans le Golfe est claire : défendre le droit et affirmer une présence autonome nécessaire à l'ensemble de la région.



Depuis l'invasion du Koweït, les médias français focalisent l'attention sur l'attitude américaine, et ont tendance à juger la politique de la France selon un seul critère : colle-t-elle ou non aux Etats-Unis ? Aussi faut-il rappeler quelques données fort négligées jusqu'ici.

La zone du conflit n'est certes pas sous influence française puisque le partage colonial d'après 1967 (retrait des Britanniques) a profité aux anglo-américains. Bien qu'en accroissement régulier, le rôle économique de la France est encore faible, et même inexistant dans certains Etats - Oman par exemple. Face à l'emprise américaine, la crise du Golfe peut nous permettre d'offrir aux pays arabes une solution de diversification sinon de rechange. Cette perspective deviendra crédible si nous savons mettre en valeur notre rôle traditionnel d'« avocat des

intérêts du monde arabe ». Rappelons que la présence de la France dans le Golfe ne découle pas d'une vision impérialiste : notre pays ne fait qu'appliquer une décision de l'ONU ; le débarquement de nos troupes a été explicitement demandé par le roi Fahd... Il faut donc que la France évite de se mettre à la remorque d'Etats occidentaux qui ne nous ont guère aidés dans cette région, afin de ne pas compromettre le capital de confiance dont elle bénéficie dans la quasi-totalité du monde arabe. En rappelant que la France n'avait pas été requise par ses « alliés » pour participer à une force d'intervention, François Mitterrand a montré combien il était conscient de cet enjeu. Alors que notre pays avait toujours été écarté de la région, il présente aujourd'hui une solution originale, respectueuse de la souveraineté des royaumes locaux.

En outre, si l'ONU devient,

dans une situation de détente, un régulateur des tensions régionales, l'influence de la France - membre permanent du Conseil de sécurité - ne pourra que s'accroître. Souvenons-nous de l'embarras américain, obligé de se rabattre sur le Conseil de sécurité pour légitimer une opération de police internationale conçue à l'origine comme un super Panama...

Les raisons de la France de refuser une déstabilisation de la région, notamment par des rectifications brutales de frontières, ne collent pas exactement avec les préoccupations immédiates de l'ONU ou des Etats-Unis... Notre pays ne peut pas plus accepter l'annexion du Koweït que celle des territoires occupés par Israël, ou encore le démembrement libanais (issu du plan Kissinger) qui a rayé de la carte un pays lié à la France - et une place financière de premier ordre. Nous avons notre propre intérêt à soutenir l'embargo international, à forcer l'Irak à évacuer le Koweït, ce qui conduirait à terme au départ progressif des Etats-Unis. L'appui que nous apportons à nos alliés occidentaux doit rester ferme, lucide et limité.

Ces enjeux devraient conduire notre pays à intensifier ses relations avec la péninsule arabe en vue d'un accord général stabilisant la région - à la manière du congrès de Vienne. Comme le monde arabe a une capacité d'autodiscipline très réduite, le rôle de la France, tel que l'a compris le président de la République, se trouvera renforcé. Certes le chef de l'Etat marche sur un fil. Mais il en est ainsi à toutes les périodes difficiles de notre histoire. Et c'est souvent en suivant une voie étroite que la France a réussi à vivre et à s'affirmer.

Denis JEAN

La théorie des deux mondes

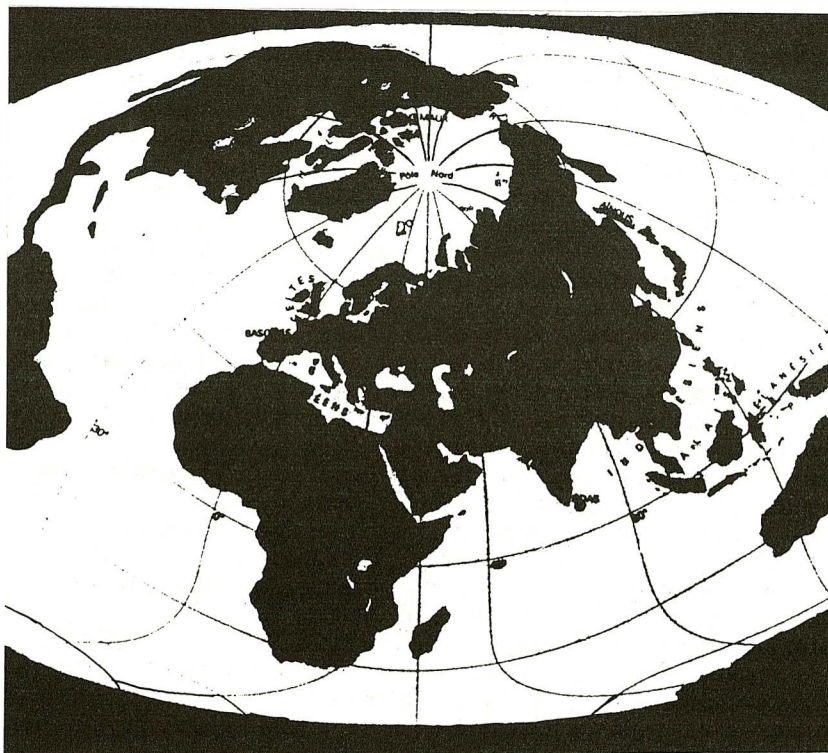
De l'Etat international de droit à l'Etat universel homogène, il n'y a qu'un pas. On n'a pas attaché suffisamment d'importance aux conséquences de « la fin de l'histoire » en matière de relations internationales. Fukuyama, directeur-adjoint du service de planification au Département d'Etat, avait pris grand soin de démentir toute association avec la politique actuelle de l'administration Bush « *comme s'il n'existait pas de question plus importante et plus intéressante que le programme de politique étrangère d'une administration donnée... Je ne cesse pas d'être étonné par le provincialisme de la classe politique à Washington* », concluait-il (1). Son débat était philosophique. Voire.

Il ne faut pas chercher plus loin l'origine du discours de Bush sur le monde nouveau (2). Fukuyama nous expliquait que le monde serait divisé en deux parties : l'une qui serait historique, l'autre qui serait post-historique. Cette vision, qui a pour fonction de dépasser la division est-ouest mais également le partage nord-sud, est toujours de type bien-mal. D'un côté un consensus international à trois branches : démocratie, économie de marché, renonciation à la force pour régler les différends entre Etats. De l'autre des conflits soit infra-historiques entre Etats ou parties d'Etats encore dans l'histoire, soit entre Etats dans l'histoire et Etats post-historiques, c'est-à-dire de la communauté internationale contre des déviants. Le conflit avec l'Irak serait typiquement de cette dernière catégorie.

Or, plus qu'une illustration du nouveau partage du monde, le conflit avec l'Irak est plutôt un démenti à cette lecture de l'histoire présente.

Première objection : le conflit

Le conflit avec l'Irak n'est pas un affrontement nord-sud ni le combat de l'Occident. C'est entendu. Serait-ce le premier conflit de la post-histoire ou, en termes soviétiques, de la « nouvelle pensée » contre une infra-histoire ou une pensée primitive ?



avec l'Irak, dit-on, n'est pas un conflit nord-sud parce que l'Irak n'est pas un pays pauvre. Ce conflit est moins affaire d'économie que de politique ou de stratégie. Pourquoi dans ces conditions évoquer des raisons économiques, le marché du pétrole ou les afflux d'immigrés fuyant le mal-développement, pour justifier par exemple le maintien d'une alliance atlantique réorientée de l'est vers le sud, le glacis méditerranéen se substituant au glacis allemand ? Soyons logiques avec nous-mêmes. Les pays pauvres condamnent l'Irak parce qu'ils se sentent plus proches d'un petit pays quasi-désarmé comme le Koweït et qu'ils ont intérêt à

condamner l'usage de la force qui pourrait se retourner contre eux. Cela ne veut pas dire que le sud ait cessé d'exister en soit.

Seconde objection : « *si le terrorisme et les guerres de libération nationale continueront de représenter un chapitre important de l'ordre du jour international, pour ce qui est des conflits à grande échelle, ceux-ci exigent la présence de grands Etats encore sous l'emprise de l'histoire, ceux-là même qui quittent la scène : URSS et Chine* » (1). Le conflit avec l'Irak révèle que la prolifération des armements sophistiqués est telle que des Etats moyens ont effectivement la capacité de provoquer une grande guerre gé-

néralisable, et ce même en dehors du nucléaire, du fondamentalisme religieux ou de l'idéologie. Dans ces conditions, la parade qui consiste à bâtir des ententes stratégiques avec des pôles régionaux privilégiés ou équilibrés ou multilatéraux est d'avance caduque.

Troisième objection : la guerre à la guerre « historique », la protection contre les risques technologiques majeurs, c'est-à-dire des sources d'énergie, les centrales nucléaires au même titre que les puits de pétrole, la guerre aux puissances occultes, aux multinationales de la drogue, limitent d'autant la portée des trois critères de l'appartenance au monde post-historique : le règlement pacifique des conflits, mais aussi la démocratie et l'économie de marché. Outre qu'il resterait à savoir si les trois critères vont de pair, la militarisation des sociétés post-historiques, ne serait-ce que face aux fameux défis globaux, conduit à relativiser l'opposition radicale des deux mondes, un tout blanc, un tout noir, et en général la fin de l'histoire.

Peut-être faudrait-il s'intéresser au Burkina-Faso dont Fukuyama se servait comme d'un repoussoir parce que ce qui se passait dans ce genre de contrées reculées du tiers-monde n'avait strictement aucune espèce d'intérêt pour le débat des idées ? Si l'on ne cherche pas à savoir pourquoi ces pays veulent évoluer sans cesser de rester eux-mêmes et, dans la crise présente, soutiennent les résolutions de l'ONU de leur propre gré et non à la suite des pressions ou des bons arguments de l'Amérique, on risque de passer à côté de la vérité comme de la justice.

Yves LA MARCK

(1) Revue *Commentaire* automne 1989.
(2) Voir dernier N° « Royaliste »

Emmanuel Todd

L'invention de l'E

● **Royaliste :** Pourriez-vous nous rappeler les intentions de la recherche que vous avez menée de livre en livre ?

Emmanuel Todd : J'ai essayé d'établir quelques rapports fondamentaux entre les systèmes familiaux traditionnels des diverses paysanneries d'Europe et les évolutions religieuses, idéologiques et économiques divergentes des régions et nations européennes, en examinant les valeurs qu'expriment ces systèmes familiaux : liberté, égalité, autorité, inégalité :

- dans la famille nucléaire égalitaire, les rapports entre parents et enfants sont de type libéral, et les rapports entre frères de type égalitaire. C'est le système traditionnel de la France du nord et qui est assez généreusement distribué dans le monde latin : Italie du nord-ouest, Italie du sud, centre et sud de la péninsule ibérique : il y a là un rapport historique et idéologique, qui n'est pas absolu, avec l'héritage romain.

- la famille souche est autoritaire et inégalitaire : un seul enfant hérite de la ferme familiale, et il y a coexistence des générations sous l'autorité du père. C'est le système le plus répandu en Europe : l'ensemble du monde de langue allemande s'y trouve inscrit, et il déborde sur le sud-est des Pays-Bas, dans l'ensemble de la Belgique sous une forme dégradée, et aussi en Vénétie. Mais ce système se retrouve aussi en France (Alsace, Bretagne bretonnante, Occitanie moins la façade méditerranéenne), en Espagne (Catalogne, Pays basque, Galice), en Suède, dans l'ouest de la Norvège, au pays de Galles, dans la moitié occidentale de l'Ecosse, dans une partie de l'Irlande.

- la famille nucléaire absolue est libérale sans être égalitaire car il y a une certaine indifférence

quant à la répartition de l'héritage. C'est le système de l'Angleterre (moins la Cornouaille, plus la partie orientale de l'Ecosse), de la Hollande, du Danemark, et du sud-est de la Norvège.

- le système communautaire est autoritaire et égalitaire sur le plan des valeurs : les frères qui se marient amènent leurs épouses à la ferme paternelle, où restent leurs enfants. A la mort du père, l'héritage est partagé de façon égalitaire. C'est le système russe, chinois, serbe, vietnamien - celui qui produit les valeurs du communisme - qui est relativement atypique en Europe occidentale. On le trouve en Italie centrale, en Finlande, sur la bordure nord-ouest du massif central.

● **Royaliste :** Ces données vous permettent d'expliquer les grandes crises européennes...

E. Todd : La première crise d'accession à la modernité et de différenciation des comportements à l'échelle de l'Europe, c'est la crise protestante. J'essaie d'expliquer pourquoi les diverses régions d'Europe ont fait des choix différents. Une partie de la question a déjà été explorée et les historiens ont déjà montré que le message de Luther - « nous sommes tous prêtres » - ne pouvait se développer que dans des régions où un nombre appréciable de laïcs savaient lire puisque, dans le monde médiéval, le prêtre c'est celui qui sait lire. Pourtant, des régions développées (l'Italie du Nord, le Bassin parisien) sont devenues les bastions de la Contre-Réforme. Pour ma part, je pense que la réponse se trouve dans le cœur métaphysique du message protestant - dans l'idée de prédestination. Ce message peut être résumé par les valeurs d'autorité et d'inégalité (la décision de Dieu est sans appel quant à la damnation

ou à l'élection). On constate que ce message a été adopté dans des régions de famille souche qui avaient un haut niveau culturel : en Allemagne, en Suisse du nord et en France méridionale de manière très spectaculaire : la Réforme butte sur la Lorraine et le Bassin parisien, régions libérales-égalitaires, alors qu'elle se développe dans les régions de famille souche du Midi. Le plus passionnant, c'est de voir ce qui arrive à la Réforme protestante lorsqu'elle sort de son terrain anthropologique : en Hollande et en Angleterre, pays de famille nucléaire absolue, non-égalitaire mais libérale. Dans ces pays, on voit se dissoudre, sur le plan théologique, l'adhésion au dogme de la prédestination.

● **Royaliste :** Comment les idéologies modernes succèdent-elles aux systèmes religieux ?

E. Todd : L'enchaînement se fait à travers la mécanique de déchristianisation. Les idéolo-

Docteur en histoire de l'Université de Cambridge et chef du service documentation de l'Institut National d'études démographiques, Emmanuel Todd a publié de nombreux travaux d'anthropologie dont « L'invention de l'Europe » constitue la somme. Il a bien voulu nous présenter ce livre d'histoire et d'actualité.

urope

gies apparaissent comme des substituts aux systèmes religieux : il y a une relation mécanique, vérifiable par les séries statistiques, entre l'effondrement des systèmes religieux et l'émergence des idéologies - dès lors qu'existe un seuil minimal d'alphabétisation. Le processus de déchristianisation se fait en trois temps, d'une manière qui est à la fois universelle et saccadée. Entre 1730 et 1780, on voit s'effondrer le niveau de pratique religieuse, de recrutement des prêtres etc., dans une moitié du monde catholique : bassin parisien, sud de l'Espagne, sud de l'Italie - donc dans les régions de structures familiales nucléaires égalitaires et de grande exploitation agricole. Mais le catholicisme subsiste dans toutes les régions de famille souche qui n'étaient pas passées au protestantisme, et dans certaines régions de famille nucléaire égalitaire où domine la propriété paysanne. Le monde protestant n'est pas touché, alors qu'il est cultu-

rellement beaucoup plus avancé que le monde catholique. Entre 1780 et 1880, le catholicisme se renforce là où il avait subsisté et il y a des retours religieux en pays protestant. Deuxième phase : à partir de 1880, on observe une chute de la pratique dans l'ensemble du monde protestant qui atteint son point bas vers 1930 ; le catholicisme survivant n'est pas touché au cours de cette phase - pensons à l'église bretonne, alsacienne, bavaroise - et se maintient jusque vers 1965. L'effondrement du catholicisme résiduel constitue la troisième phase, actuelle, et se manifeste de manière uniforme en Europe : Espagne du Nord, Portugal du Nord, sphère catholique allemande, Belgique, sud des Pays-Bas, partie croyante de l'Italie du Nord, périphérie française.

Ce reflux religieux entraîne la naissance de l'idéologie, ce qui m'amène à considérer que la Révolution française n'attaque pas la religion mais remplace une religion qui a disparu - dans le Bassin parisien, mais pas en Italie du sud ou en Espagne du sud en raison du faible taux d'alphabétisation de ces deux régions. Lorsque le protestantisme s'effondre dans l'Europe du nord, il y a une activation idéologique qui se manifeste dans les idéologies socialistes et nationalistes. Le cas typique est celui de l'Allemagne, où la déchristianisation est suivie par les progrès de la social-démocratie puis par le nationalisme pangermaniste et ensuite nazi. Dans la troisième phase, catholique résiduelle, de la déchristianisation, on assiste à la poussée socialiste française à partir de 1965, à la montée des micro-nationalismes (Flamands, Wallons, Irlandais, Basque)...

● **Royaliste : Mais la vitalité du catholicisme polonais, et le réveil religieux qui semble se manifester en Europe de l'Est ?**

E. Todd : Les données ne permettent pas de dire s'il y a ou non un retour général du religieux en Europe de l'Est. La religion vraiment vivante à l'Est est le catholicisme polonais : nous avons tous les indicateurs nécessaires, qui établissent une forte pratique religieuse - plus forte qu'avant la guerre. Le communisme est sans doute responsable de cette vitalité catholique, mais je ne vois pas comment le catholicisme pourrait survivre à l'extinction

du communisme. C'est là quelque chose de tragique et d'immoral, mais ce déclin me paraît inévitable.

● **Royaliste : Revenons aux idéologies...**

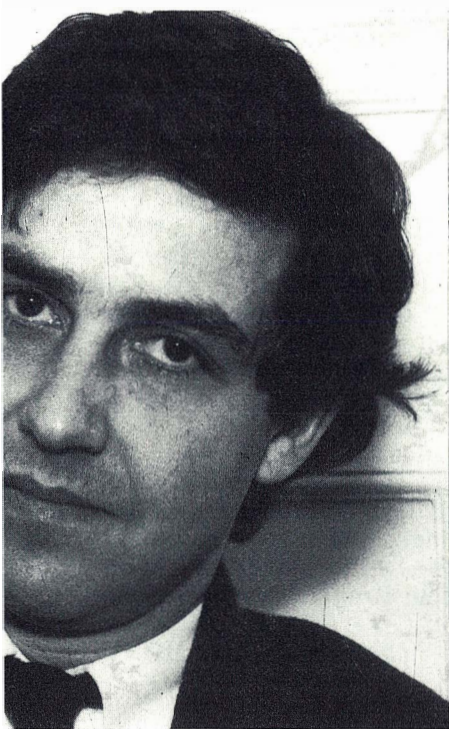
E. Todd : J'ai montré que les idéologies reflètent les valeurs du fonds anthropologique et du tissu familial. Dans les pays à structure familiale libérale-égalitaire, on voit apparaître des idéologies libérales égalitaires ; dans les pays à structure libérale non-égalitaire, des idéologies à structure correspondante, etc. L'histoire anglaise montre une nation attachée au principe de liberté, plus qu'au principe égalitaire : d'où la naissance précoce des droits individuels et du parlementarisme, mais aussi le retard mis à adopter le suffrage universel pur et simple puisque le double vote a subsisté jusqu'en 1945. L'histoire allemande incarne évidemment les idées d'autorité et d'inégalité. Les valeurs d'autorité et d'égalité se trouvent en Russie, marquée tout au long du siècle par le communisme. J'observe d'autre part que, pays par pays et région par région, on est confronté à la naissance de couples antagonistes - quatre variétés de socialisme s'opposant à quatre variétés de nationalisme. En Allemagne, la social-démocratie s'oppose à un nationalisme ethnocentrique. En France, l'anarcho-socialisme s'oppose au libéral-militarisme ; en Italie centrale communautaire, le communisme s'oppose au fascisme. En Angleterre le travaillisme s'oppose au libéral-isolationnisme... Dans la dernière partie de mon livre, j'essaie de montrer qu'un certain nombre des évolutions les plus récentes de l'histoire européenne - vitesse de changement économique et social, vitesse de transformation du système politique - restent expliquées par ces variables familiales. Les pays qui ont un trait autoritaire ont des systèmes politiques rigides (social-démocratie suédoise, démocratie-chrétienne allemande, parti communiste italien) alors que les systèmes politiques français, anglais, hollandais, danois, ont des vitesses d'évolution plus rapides : explosion de la social-démocratie danoise, implosion du travaillisme anglais, restructuration inachevée du système politique

français. De même, on observe une différence de traitement de l'immigration selon les variables familiales : en France, l'immigré est conçu comme une personne à assimiler, selon le modèle individualiste-égalitaire, la violence anti-immigrés venant à mon avis de ce que l'assimilation est perçue comme pas assez rapide. La mécanique assimilatrice reste inconcevable en Allemagne (code de la nationalité fondé sur un critère ethnique, absence de mariages mixtes) qui tient à la conception allemande du Volk. L'Angleterre fonctionne avec sa conception libérale-différenciatrice (constitution de ghettos, mais perception de l'immigré en tant qu'individu qui n'existe pas en Allemagne et qui permet des naturalisations).

● **Royaliste : Votre recherche vous rend-elle optimiste ou pessimiste quant à l'avenir de l'Europe ?**

E. Todd : Quant à l'Europe, on peut tirer de ce livre des arguments pour et contre. L'aspect négatif, c'est l'ancrage des différences dans un passé très ancien et indépassable : ce n'est pas parce que le niveau de vie est très élevé en Europe occidentale que l'unification culturelle de l'Europe est faite. L'argument positif, c'est que les tempéraments anthropologiques et familiaux que je décris correspondent très mal aux nations. Un des paradoxes auxquels j'ai abouti c'est que le seul pays assez homogène en Europe, c'est l'Allemagne ! Mais le fait de localiser dans toute l'Europe, par delà les « frontières naturelles », des types familiaux communs constitue un élément solide de réconciliation. Cela dit, une des grandes difficultés de l'Europe, c'est qu'on affirme une identité de tempérament, de comportement et de civilisation des peuples européens dont tout le monde sait au fond qu'elle n'existe pas. Il y a une profonde différence culturelle entre la France et l'Allemagne, que l'on s'est efforcé de nier en tablant sur le développement des relations économiques. Mais il me semble que le fait d'identifier l'origine de la différence et de la cerner permet de supprimer la pire des peurs, qui est la peur de l'inconnu.

Propos recueillis par
Bertrand RENOUVIN



Médiarchie

Excès de pouvoirs

Les media, ce n'est pas seulement la Télé, mais un système d'une croissante complexité, une logique aux effets pervers...

Avouons-le. Malgré la notoriété de l'auteur - François-Henri de Virieu de l'Heure de Vérité - le livre qu'il consacre au pouvoir des *media* suscite une réticence a priori. Un médiacrate peut-il sérieusement parler de la médiocratie (1) sans éviter le double écueil de la complaisance et de l'auto-flagellation ? Manque la distance, l'extériorité nécessaire à l'objet considéré que la compétence ne peut remplacer. La compétence est technicienne ; la réflexion sur le pouvoir et la société se situe dans un autre domaine.

François-Henri de Virieu s'efforce de balayer ce soupçon légitime en rappelant, dès les premières pages, l'immense illusion médiatique qui entoura et déforma la révolution roumaine. Pouvoir mensonger de l'image, mais pouvoir tout de même, colossal et conquérant, qui subjugue les pouvoirs légitimes et les autorités traditionnelles : l'armée, l'église, et les institutions politiques seraient obligées de s'y conformer. Mais il ne s'agit pas seulement de la télévision. Le monde, semble-t-il, se transforme sous l'effet des moyens de communication - téléphone, satellites, réseaux électroniques - qui constituent un système d'une logique impérieuse et redoutable.

L'enseignement, la médecine, la finance, la stratégie militaire s'en trouvent ou s'en verront bouleversés.

L'analyse de F.-H. de Virieu réunit nombre d'informations utiles et d'observations vraies. Sans toujours éviter la complaisance - par exemple les longues pages consacrées au restaurant parisien « Chez Edgar », où se rencontre le petit monde politico-médiatique - l'animateur de « L'Heure de Vérité » a le mérite de nous avertir des dangers du système auquel il participe. Non seulement la télévision vit dans l'instant, sans mémoire ni perspective, mais elle tend, par sa logique propre, à se substituer à la justice (par les procès qu'elle intente) à se mêler de santé publique (le célèbre Téléthôn) et même à dicter de nouvelles règles sportives.

Livre utile, et fort agréablement écrit, cette « Médiocratie » pêche cependant par systémisme. Faute de remettre en perspective les progrès des techniques de communication, on commet la même erreur que le marxisme en matière de déterminations. On sait aujourd'hui que la logique du capital n'a pas détruit les nations ni ruiné l'autonomie du pouvoir d'Etat. Quand s'apercevra-t-on que la logique médiatique n'efface pas plus la symbolique politique qu'elle ne disqualifie la représentation démocratique ? Quand une crise politique brise la routine gestionnaire, c'est pourtant bien cela qui se trouve à nouveau révélé.

B. LA RICHARDAIS

François-Henri de Virieu - *La Médiocratie* - Ed. Flammarion, prix franco : 114 F.

Kakémono

Etrange archipel

Les Japonais ne cesseront pas de nous étonner. Comment un peuple aussi différent de nous, tournant souvent le dos à ce que nous croyons être la « norme » occidentale, peut-il nous battre sur notre propre terrain, celui de la technique et de l'économie ?



Dans un ouvrage fourmillant d'anecdotes, Keiko Yamanaka apporte - non pas un certain nombre de réponses - mais des éléments complétant cette interrogation. Citant de nombreux exemples de l'étrangeté - à nos yeux - de la vie quotidienne dans l'archipel nippon, elle nous décrit aussi l'envers du décor : derrière le miracle japonais se cachent la situation d'infériorité des femmes (il s'agit là d'un des chapitres les mieux réussis du livre), le passage à la retraite qui se révèle une véritable catastrophe pour la plupart des Japonais qui ne sont pas préparés à quitter le monde professionnel, l'existence de trop nombreux groupes de pression (par exemple, la pilule est interdite sous la pression des gynécologues qui s'enrichissent par la pratique d'avortements contraceptifs largement autorisés), le contrôle de la population par la police des quartiers, etc.

Keiko Yamanaka aurait sans doute pu livrer de nombreux

autres exemples, mais sans doute a-t-elle été freinée par sa pudeur toute japonaise. Ainsi, lorsqu'elle mentionne l'absence d'étrangers installés au Japon, se borne-t-elle à l'expliquer par le caractère insulaire du pays. Alors pourquoi trouve-t-on en Grande-Bretagne - une autre île - des immigrants du monde entier ? Et pourquoi les Boat-People ne trouvent-ils pas asile au Japon qui manque pourtant de main-d'œuvre ? On pourra lui reprocher aussi un argument entendu trop souvent au Japon : les Japonais n'auraient pas dû attaquer les Américains en 1941 parce qu'ils ne pouvaient pas gagner la guerre. Ainsi, Pearl Harbour était condamnable, non pour des raisons morales, mais parce que c'était perdu d'avance !

Il n'en reste pas moins que *L'archipel écartelé*, qui se lit comme on boit du saké - d'un trait -, titille notre fascination pour un étrange pays.

Christian MORY

Keiko Yamanaka, *L'archipel écartelé*, Editions Tsuru, 114 F.

Vous êtes d'accord avec nous ?

**Alors
ADHÉREZ A LA
N.A.R.**

Nécessité du dialogue judéo-chrétien

■ Gérard Leclerc



Il y a un an, nous étions en pleine crise du carmel d'Auschwitz. Beaucoup avaient le sentiment d'une effroyable régression, voire d'un gachis qui risquait de mettre en cause quelques décennies d'un dialogue patient et fructueux entre juifs et chrétiens. Heureusement, en dépit des incidents malheureux de l'été 89, rien ne fut jamais brisé grâce à la ténacité de quelques-uns. Aujourd'hui la construction d'un centre de rencontre et de prière au sein duquel sera implanté un nouveau carmel est en bonne voie de réalisation et il faut espérer que les derniers obstacles à une solution de paix seront levés. Une rencontre du Comité international juif-catholique vient de se tenir à Prague. Elle réunissait des membres de la commission du Saint-Siège pour les relations avec le judaïsme et des représentants du Comité juif international pour les consultations inter-religieuses. Pendant quatre jours, les uns et les autres ont défini les conditions d'une meilleure compréhension mutuelle.

Celle-ci ne peut aller sans un regard lucide sur le passé. Ainsi les catholiques n'ont-ils pas hésité à reconnaître que certaines traditions de pensée, d'enseignement, de prédication chrétiennes, au cours des périodes patristique et médiévale avait contribué à la naissance de l'antisémitisme dans la société occidentale. De même, dans une période récente il y avait eu aveuglement de beaucoup sur les conséquences homicides du nazisme. Mgr Edward Cassidy président de la commission du Saint-Siège déclarait dans son allocution d'ouverture : *« Le fait que l'antisémitisme ait trouvé place dans la pensée et la pratique chrétiennes constitue un appel à la Teshouva (au repentir) et à la réconciliation de notre part en ce moment où nous nous rassemblons ici, dans cette cité qui témoigne que, par le passé, il nous est arrivé de manquer d'être d'authentiques témoins de notre foi »*.

Mais une véritable réconciliation passe par un approfondissement des causes de l'incompréhension et de l'hostilité. Il n'est pas possible, en ce sens, de faire l'économie de l'étude précise des origines du différend. Evidemment, il ne saurait s'agir de nier les différences fondamentales qui séparent juifs et chrétiens. Il y a dès le départ un grave conflit théologique sur la nature du Christ dont la grande majorité des juifs n'admet pas qu'il soit le messie d'Israël. La déchirure était inévitable. Ses motifs sont essentiels. Et pourtant des facteurs psychologiques et politiques sont intervenus par la suite qui ont envenimé les relations mutuelles, en donnant naissance à l'antisémitisme de chrétienté qui, il faut bien le dire, n'est pas à son honneur. Car, à ce propos, une question grave se pose : faut-il mettre en relation directe les causes théologiques du différend et l'antisémitisme proprement dit ? Pour y répondre, il faut avoir une bonne connaissance des origines.

F. Lovski montre comment la destruction du temple en 70 a rompu les liens qui subsistaient entre juifs et judéo-chrétiens, les uns et les autres assidus à la prière commune. Lorsqu'en 135, les Romains prirent à nouveau Jérusalem, ils en firent une ville païenne interdite aussi bien aux juifs qu'aux judéo-chrétiens. Les seuls chrétiens qui y avaient accès étaient d'origine païenne. C'est de ce moment que la division entre juifs et chrétiens est entièrement consommée, du seul fait d'événements subis par l'Eglise. *« Au fur et à mesure que l'Eglise gagnait en nombre parmi les païens, et qu'elle devenait de plus en plus pagano-chrétienne, elle prenait toujours davantage une allure païenne par rapport au mode de vie des juifs, si radicalement différents dans tous les domaines de celui de la société d'alors, il y avait l'antisémitisme du monde païen gréco-romain, auquel les paganochrétiens étaient*

d'autant plus sensibles qu'ils voulaient, dès le II^e siècle, se démarquer des juifs ».

L'Eglise est donc devenue antisémite sous l'influence de ce monde qu'elle christianisait et l'empereur Constantin est l'héritier de toutes les suspensions de ses prédécesseurs. Sans doute y a-t-il des causes de friction de nature religieuse, à propos de certains usages juifs que certains chrétiens acceptaient et d'autres non. Il y avait aussi concurrence missionnaire entre l'Eglise et la Synagogue. Mais par rapport à tout ce que saint Paul avait dit de son rapport à Israël, le glissement est vertigineux. Luc *« exprime de manière inoubliable la souffrance de la déchirure qu'il est en train de vivre : c'est pour lui un déchirement »*. Pour ceux qui s'installent dans l'antisémitisme, il n'y a plus déchirement. On s'est habitué à la rupture qui apparaissait comme une nécessité. On confère cette nécessité de causes théologiques fondamentales, sans voir qu'elles cachent des facteurs culturels et politiques. Et surtout, on invente une catégorie définitive qui est celle du « rejet » des juifs. Et ce prétendu rejet contredit complètement l'enseignement de Paul.

Il faut toujours suivre l'analyse de F. Lovsky : *« Dès qu'il parle, dans l'épître aux Romains de ceux des Juifs qui ont refusé de croire en Jésus, saint Paul les appelle « Israël » en les désignant par le nom que Dieu leur a donné. « Juifs » c'est le mot humain; « Israël » c'est le mot de leur élection. Et c'est à propos de son conflit avec eux, et du leur avec Jésus, que saint Paul tient à leur maintenir le nom que Dieu leur a donné »*. Par contre les chrétiens voudront par la suite dénier aux juifs la continuité de leur appartenance à l'unique Israël de Dieu. Un nouvel Israël qui est l'Eglise a pris les biens dont les anciens possesseurs seraient déshérités. Comme si la séparation entraînait forcément le rejet, qui implique que l'on chasse l'autre loin de son cœur et qu'on donne à Dieu toute la responsabilité de cette exclusion.

Pour F. Lovski cette théorie du rejet s'étendra par la suite à tous ceux qui se sépareront dans l'Eglise, à la suite d'affrontements entre chrétiens. Pour les catholiques, les luthériens et les calvinistes sont rejetés. Et les rejetés disent la même chose de leurs frères séparés : *« L'œcuménisme commence quand nous cessons de prétendre que les chrétiens dont nous sommes séparés seraient rejetés. Ce n'est pas un simple changement d'ordre sentimental, mais bien d'ordre spirituel et théologique, qui exige le refus et la condamnation de toute théorie du rejet des juifs, et de la prétendue substitution de l'Eglise à Israël »*. Encore une fois, il ne s'agit pas du tout de nier le différend fondamental, il s'agit de ne pas le transformer en négation de l'autre. Théologiquement, cela suppose bien des révisions qui ont d'ailleurs déjà commencé et qui déterminent des changements radicaux d'attitudes de la part de chrétiens qui mettent à l'honneur leurs racines juives.

La rencontre de Prague a préconisé de nouvelles formes de reconnaissance mutuelle. Déjà dans certains pays, chrétiens et juifs veillent à présenter les uns des autres des informations positives et objectives pour que s'établissent la confiance et la sympathie. *« Le renouvellement de notre image et de notre attitude, peut-on lire dans la déclaration commune, est nécessaire pour que l'œuvre de défrichage qui s'est effectuée dans un bon nombre de communautés de diverses parties du monde s'étendent universellement »*.

Gérard LECLERC

F. Lovsky : *Un passé de division, une promesse d'unité*, Ed. Saint Paul, 1990, *Le royaume divisé : juifs et chrétiens*, Ed. Saint Paul, 1987.

Le tsarévitch enfant martyr

**Lys
Rouge**



Revue trimestrielle d'études et de débats de la N.A.R.

Albanie : ESPOIR AU
PAYS DES AIGLES ?



N° 41

Enquête

**L'ALBANIE
SERA-T-ELLE
UN ROYAUME ?**

Ouvrez!... Ouvrez!...
C'est le Roi!...



**BULLETIN DE
COMMANDE OU
D'ABONNEMENT**

Nom :

Prénom :

Adresse :

S'ABONNE AU «LYS ROUGE»

à partir du n° :

□ normal un an (4 numéros) 60 F

□ soutien un an (4 numéros) 90 F

□ deux ans (8 numéros) 100 F

□ Tarif étranger (4 numéros) 90 F

→ (plus surtaxe aérienne: 22F)

Règlement à l'ordre de «Royaliste».

17, rue des Petits-Champs, 75001

Paris C.C.P. 18.104.06 N Paris

Quand on ouvre le livre d'Eugénie de Grèce, consacré au tsarévitch Alexis (1904-1918), on a envie de crier : encore un ! Et c'est vrai qu'on a tellement écrit sur la famille impériale russe qu'on finit par penser que tout a été dit. Erreur...



■ L'empereur
Nicolas II et son fils le
tsarévitch Alexis.



Mais que dire encore sur le compte du tsarévitch, né au milieu des premières fêlures du régime autocrate (la guerre russo-japonaise); mais adulé, voire vénéré par tout un peuple parce qu'il est l'Héritier ? Que dire d'autre sur sa maladie implacable (l'hémophilie) qui a comme labouré le cœur et les nerfs des derniers souverains de Russie au point de les faire chavirer dans le mysticisme le plus lamentable voire, pour Nicolas II, dans une résignation suicidaire ? Que dire d'autre, enfin, sur Grégori Raspoutine, personnage trouble, au jeu politique aujourd'hui encore mystérieux et dont l'influence sur le couple impérial n'a peut-être pas été aussi importante qu'on a bien voulu le dire ?

Alexis est au centre du «drame des Romanov». Il représente l'avenir (il est le seul fils de Nicolas et Alexandra). Mais il est aussi de façon étrangement symbolique (de par sa maladie aux poussées et aux rémissions imprévisibles) la Russie de toujours, qui va vers

son destin dans la douleur et la colère.

La presse de l'époque nous dépeint la vie «dorée» du petit prince... Derrière les grilles du parc enchanteur de Tsarskoïé-Sélo, derrière les murs ocre du palais Alexandre, se joue, en fait, le drame le plus atroce qu'on puisse imaginer pour des parents : il vivra, il ne vivra pas... Il a survécu, vivra-t-il après le prochain accident ? Quelque parent que l'on soit, on ne peut rester «intact» à ce terrible «jeu».

Eugénie de Grèce (femme de Georges de Grèce, cousin germain de Nicolas II) «trouva un jour dans une boîte de gaufrettes un petit cahier et des lettres écrites en russe. Il s'agissait - étonnante découverte - du journal jusque-là inconnu que tint le tsarévitch de 1917 à 1918 à Tobolsk et à Ekaterinbourg, les lieux d'incarcération de la famille impériale, ainsi que des lettres écrites par les grandes-duchesses, ses sœurs». C'est le désir de révéler au public ce document qui détermina la

princesse à entreprendre le récit de la vie d'Alexis.

«*Tout est ennuyeux et pareil... je commence ici à comprendre le mot vérité... A Tsarskoïé-Sélo, tout le monde mentait, si je deviens tsar, personne n'osera me mentir. Je mettrai de l'ordre dans le pays*» (Alexis à Tobolsk). Le Journal du tsarévitch est bouleversant, non pas du fait de ses «hautes considérations» comme celle citée ci-dessus, mais bien plus de par sa dimension humaine, ces petites choses de tous les jours qui révèlent la solitude, la détresse; un monde clos. Surtout l'ennui et l'humiliation. Mais aussi un caractère très volontaire, sensible et doué.

«*Samedi 13 (26) janvier. Koia est venu. L'après-midi nous avons fait des glissades du haut de la montagne et tombions tout le temps. A neuf heures du soir, il y a eu les Vêpres. Je me suis couché à dix heures et demie. Pour le reste, tout est pareil*». L'expression «*tout est pareil*» et le mot «*ennui*» reviennent avec une insistance terrible tout au long du Journal. Et il est tragique de voir ce dernier s'achever sur une date («*vendredi 30/12 mars*») sans aucun texte à la suite : c'est que l'enfant, très malade, est incapable d'écrire une ligne de plus. Alors ce sera le silence... jusqu'à cette terrible nuit de juillet 1918 où la la poudre balaiera toute vie dans la «Maison à destination spéciale».

Avec la publication de ce Journal, Eugénie de Grèce donne la parole à cet enfant venu jusqu'à nous, silencieux et pourtant acteur principal du drame qui va crucifier la Russie. Rien que pour cette raison, le livre doit être lu.

Marc DESAUBLIAUX

Eugénie de Grèce, *Le tsarévitch, enfant martyr*, Ed. Perrin, 1990, 339 pages. Prix franco : 153 F.

PHOTOS

Des photos du comte de Paris, chef de la Maison de France, sont disponibles à notre service librairie. Elles existent en trois formats. Tarif franco : format 9x13 : 12 F - format 13x18 : 29 F - format 18x24 : 58 F.

Dans ces trois formats et au même prix, existent aussi les photos de la comtesse de Paris, du comte de Clermont, du prince Jean.

Egalement disponible (format 13x18) la photo officielle de la cérémonie d'Amboise représentant le comte de Paris et ses deux petits-fils, avec la signature des trois princes. Prix franco : 29 F.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue avec inscription "Royaliste". Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 70 F franco.

ABONNEMENTS INVENDUS

Ils vous permettent de recevoir tous les quinze jours une certaine quantité d'exemplaires du numéro précédent du journal pour les diffuser autour de vous. Tarif pour six mois : pour 5 ex. : 71 F - pour 10 ex. : 136 F.

ABONNEMENTS DE PROPAGANDE

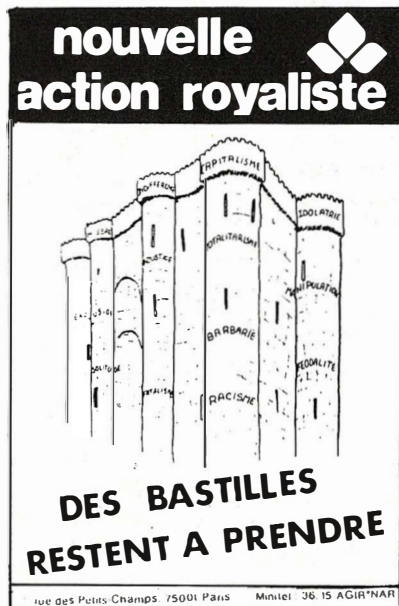
Envoyez-nous les noms et adresses de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par «Royaliste». Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

URGENT : L'administration de la NAR recherche pour petits travaux de bureau, personnes disponibles quelques heures par semaine. S'adresser à Y.Aumont en téléphonant au journal.

NOUVELLES AFFICHES

De format 40x60 cm, imprimées en noir sur fond jaune, avec le slogan « Des bastilles restent à prendre ».

Tarif (franco de port) : 48 ex. : 56 F - 95 ex. : 100 F - 140 ex. : 137 F - 240 ex. : 213 F - 340 ex. : 287 F - 500 ex. : 410 F.



AFFICHES

De format 40X60 cm, imprimées en noir sur fond jaune, elles reproduisent le titre de notre journal accompagné du slogan : «Avec le comte de Paris, couronner la démocratie». Tarif (prix franco) : 48 ex. : 56 F - 95 ex. : 100 F - 140 ex. : 137 F - 240 ex. : 213 F.



SESSION ILE DE FRANCE

Ainsi que nous l'avions annoncé, la Fédération NAR Ile-de-France a décidé d'organiser, plusieurs fois par an, des sessions d'une journée en vue d'assurer une meilleure information auprès des sympathisants ou des militants de notre mouvement, et de leur permettre d'approfondir tel ou tel point de l'actualité politique.

La première d'entre-elles aura lieu :

le dimanche 21 octobre 1990, de 10 heures à 19 heures au siège de la NAR.

Le matin, session d'information animée par Bertrand Renouvin qui, après un tour d'horizon politique, répondra aux questions sur les positions de la NAR et les problèmes d'actualité.

Après un déjeuner pris sur place, l'après-midi sera consacrée à développer notre réflexion sur une question importante d'actualité politique pour aboutir à la rédaction d'un texte de synthèse.

Pour cette fois-ci, nous avons décidé de prendre comme thème : «La position actuelle de la N.A.R. face à la dérive du Parti Socialiste». En effet, nous qui avons apporté notre soutien à la candidature de François Mitterrand, sommes en droit de nous poser un certain nombre de questions : «Y a-t-il encore une politique sociale en France ?», «Quelle est la responsabilité du P.S. dans la montée de l'extrême-droite ?», «Existe-t-il encore une pensée socialiste dans le paysage politique français ?», etc.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

● **Mercredi 24 octobre** - Les bandes de jeunes fournissent aux media leur ration de spectaculaire. Mais quelle est la réalité, et que dit-elle de notre société ? Collaborateur de notre journal, et auteur apprécié d'un ouvrage sur les royalistes, **Patrick LOUIS** a mené l'enquête en compagnie de **Laurent PRINAZ**. Un livre «Skinheads, taggers, zulus & Co» résulte de ce travail de terrain, dont les méthodes et les conclusions nous seront exposées.

● **Mercredi 31 octobre** - Pas de réunion en raison des congés de la Toussaint.

● **Mercredi 7 novembre** - L'actualité nous montre une Afrique confrontée à la violence et à la misère et exposée à la déstabilisation politique. Quel est le bilan des trente dernières années, et faut-il désespérer d'un continent qu'on dit "mal parti" ? Rédacteur en chef de la revue "Marchés tropicaux", **François GAULME** répondra à ces questions avec sa double compétence d'anthropologue et de journaliste.

OFFRE SPECIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

Si ce journal vous a intéressé, vous pouvez bénéficier de notre offre exceptionnelle sans engagement de votre part. Pour 100 F seulement (au lieu de 244 F) vous pouvez recevoir : Un abonnement d'essai de trois mois, un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris, le dernier livre de Bertrand Renouvin, une brochure «Connaissez-vous les royalistes d'aujourd'hui ?» et une documentation complète sur la NAR et ses publications.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire bénéficier sans engagement de ma part de l'offre exceptionnelle et verse pour cela 100 F. Bulletin à retourner accompagné du règlement à :

«Royaliste», 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris



Défense et illustration du politique

Le général de Gaulle disait que la politique de la France ne se faisait pas à la corbeille. Serait-elle désormais conduite au gré des sondages d'opinion ? Telle est la conviction qu'exprime Jean-Marie Colombani, après d'autres journalistes, dans un article consacré au « face-à-face Mitterrand-Le Pen » (1). Pertinent quant à l'attitude lepéniste face à la crise du Golfe, notre confrère nous livre, comme une évidence, une analyse stupéfiante de la manière dont le président de la République « gère » l'affaire irakienne.

Jean-Marie Colombani nous présente en effet un chef de l'Etat « dosant soigneusement - attentif en cela aux évolutions de l'opinion - la solidarité et l'indépendance à l'égard des Etats-Unis, la fermeté et la logique de paix à l'égard de l'Irak ». En outre, cette crise lui aurait « déjà permis d'opérer un redressement spectaculaire dans l'opinion et de restaurer le règne de la monarchie républicaine ». Mais ce président qui a « su coller parfaitement à l'opinion » aurait, en cas de conflit ouvert, bien du mal à « gérer » les contradictions ou le retournement de celle-ci.

Avant de montrer la fausseté de cette analyse, il faut souligner son insigne légèreté. Libre de croire à la souveraineté, non du peuple, mais des sondages, J.-M. Colombani ne peut poser a priori que le président de la République soumet la politique extérieure de notre pays aux pourcentages publiés par la SOFRES, ni suggérer sans le moindre argument que la crise du Golfe avait été l'occasion de la restauration d'un pouvoir dont nous ignorions par ailleurs l'effacement. La seconde assertion est évidemment la plus grave puisqu'elle tend à accréditer l'idée que le chef de l'Etat a pris le risque de la guerre pour rétablir son autorité. Si les journalistes ont droit à toutes les hypothèses et à tous les soupçons, encore faut-il que l'affirmation ne tienne pas lieu de démonstration et que, faute de preuves, le champ soit laissé ouvert à d'autres investigations. Or J.-M. Colombani ne daigne même pas évoquer ce que disent les porte-paroles autorisés et affecte d'oublier tout ce qui peut, hors de son schéma d'interprétation, fonder les décisions politiques d'un chef d'Etat.

Partiale, ou du moins partielle, l'explication de notre confrère révèle des tendances ou des modes qui gagnent la profession : celle de la psychanalyse sauvage qui fouille l'inconscient des politiques pour mettre à jour leurs calculs et leurs pulsions ; celle, inspirée des pratiques et de l'idéologie de la communication, qui consiste à réduire les actes aux « coups médiatiques », les personnes à leur « image » publicitaire, et leurs engagements à des opérations sur le marché de l'opinion. Vision cynique, puisqu'il n'y a plus que des intérêts égoïstes, et secrètement nihiliste puisque les valeurs et les convictions sont tenues pour inexistantes.

PRINCIPES

Contestables sur le fond, ces procédés interprétatifs faussent le jugement. Faute de savoir démêler l'écheveau des calculs et des passions, faute de pouvoir retracer le chemin, jamais solitaire, d'une décision, il est sage de s'en tenir à l'analyse de la pensée exprimée et des actes accomplis, en prenant leur cohérence pour critère. Quant à la politique de François Mitterrand, l'exercice me paraît donner un éclairage suffisant. Il suffit de relire ses « Réflexions sur la politique extérieure de la France » pour remettre en perspective les choix du Président. On y apprendra que notre politique extérieure repose sur des principes - et d'abord sur celui de l'indépendance nationale qui implique l'autonomie de notre diplomatie et de nos engagements militaires. On vérifiera que ces principes ne tiennent pas à des préférences ou des goûts singuliers, mais s'inscrivent dans le sillon « creusé par le destin bientôt millénaire de la plus ancienne nation d'Europe ». On s'apercevra aussi que ce Président, si soucieux de la tradition nationale et du projet français, n'a pas attendu la crise du Golfe pour défendre le principe de l'intégrité des Etats et pour tenter de faire prévaloir au Proche Orient les résolutions du Conseil de sécurité. Quant à la relation avec le peuple français, il est clair qu'elle ne tient pas à l'analyse des sondages mais à un pacte « enraciné dans l'inconscient

collectif de la Nation » (idée juste mais formulation discutable) qui fait du chef de l'Etat le garant de l'indépendance nationale et de la sécurité du territoire.

RES PUBLICA

Tels sont les principes. Il est évident que leur traduction diplomatique et militaire ne va pas sans risques graves. A l'heure où j'écris, la logique de guerre n'est pas enrayée et les chances d'une solution négociée des conflits du Proche Orient demeurent problématiques. Si toutes les craintes sont justifiées quant à l'issue de la confrontation et quant au terrible coût d'une guerre que la France s'efforce d'éviter sans être certaine d'y parvenir, je tiens pour assuré, à l'encontre de J.-M. Colombani, que notre politique ne variera pas d'un pouce si l'opinion se retourne et qu'elle ne découle pas de la volonté de restaurer une autorité qui n'a jamais été contestée.

Attendue, presque obligée, cette défense de la politique présidentielle par un « royaliste mitterrandien » ? L'intention est en fait bien plus vaste. Il s'agit de défendre la politique en tant que tel, sa raison propre, son autonomie, sa symbolique (2), contre l'utilitarisme qui le réduit au calcul intéressé, contre l'idéologie communicationnelle qui nie la « pointe inaltérable » de la décision politique et qui voudrait nous faire croire que le gouvernement d'un pays - affaire de temps, de mémoire, de volonté, de principes et de projets - n'est plus que soumission à des sondages d'autant moins rigoureux qu'ils modifient eux-mêmes les comportements. Il s'agit de rétablir la distinction entre l'expression instantanée, diverse et contradictoire des idées, des passions et des intérêts, et la représentation politique, unifiante par fonction, où la légitimité est en jeu (2). Il s'agit, somme toute, de sauver la République qui est sans paradoxe monarchique dans sa définition, au sens où il faut l'unité et l'indépendance de la décision pour faire prévaloir le bien commun.

Bertrand RENOUVIN

(1) *Le Monde*, 7-8 octobre.

(2) Cf. Lucien Sfez, *La Symbolique politique*. Que Sais-Je ? 1988.